FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick Botanica Scented Oil - Himalayan Magnolia & Vanilla

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par ; Air Wick Botanica Scented Oil - Himalayan Magnolia & Vanilla

Reckitt Benckiser LLC.
 Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

: 1-800-338-6167

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

omposer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Air care, continuous action (solid and liquid)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

SDS # : D8362713 v2.0 **Formulation #** 3104463 v1.0

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Air care, continuous action (solid and liquid). Consumer use.

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 1/16

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Attention

: Liquide combustible.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provogue une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Le port de vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé hors du lieu de travail.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage Élimination : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
linalol	≥5 - ≤10	78-70-6
acétate de benzyle	≥5 - ≤10	140-11-4
Anisaldéhyde (para-)	≥1 - ≤5	123-11-5
2,6-diméthyloci-7-ène-2-ol	≥1 - ≤5	18479-58-8
Éthylvanilline	≥1 - ≤5	121-32-4
coumarine	≤0.5- ≤1.5	91-64-5
D-Limonène	≤0.1- ≤1	5989-27-5
3-méthyl-4-(2,6,6-triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-3-butène-2-one	≤0.1- ≤1.0	127-51-5

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

n° SDS Code # : 3104463 D8362713 : D8362713 v2.0 **Date d'édition** : 15/10/2019 2/16

3. Composition/information sur les ingrédients

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion: Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 3/16

4. Premiers soins

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers
Protection des sauveteurs

: Pas de traitement particulier.

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

: Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés

: NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

: Liquide combustible. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 4/16

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 5/16

7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
acétate de benzyle	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). TWA: 10 ppm 8 heures. TWA: 61 mg/m³ 8 heures.
D-Limonène	AIHA WEEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 30 ppm 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 6/16

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains

: En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique : Liquide.

Couleur : Colourless to light yellow.

Odeur : Non disponible.

Seuil olfactif : Non disponible.

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: 81°C (177.8°F)

Taux d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solides et : Non disponible.

gaz)

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Solubilité : Non disponible.

Coefficient de partage noctanol/eau : Non disponible.

Température d'autoinflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité

: Non disponible.

Produit en aérosol

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 7/16

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

Matériaux incompatibles

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières oxydantes

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
linalol	DL50 Cutané	Lapin	5610 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	5610 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2790 mg/kg	-
acétate de benzyle	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	-
_	DL50 Orale	Rat	2490 mg/kg	-
Anisaldéhyde (para-)	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
,	DL50 Orale	Rat	1510 mg/kg	-
2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
-	DL50 Orale	Rat	3600 mg/kg	-
Éthylvanilline	DL50 Cutané	Lapin	>7940 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1590 mg/kg	-
coumarine	DL50 Orale	Rat	293 mg/kg	-
D-Limonène	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4400 mg/kg	-
3-méthyl-4-(2,6,6-triméthyl-	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
2-cyclohexène-1-yl)-3-butène-				
2-one				
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
linalol	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	1 heures 0.1 Mililiters	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100 microliters	-
	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 100 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	72 heures 32 Percent	-
	Peau - Léger irritant	Homme	-	48 heures 16 milligrams	-

: 3104463 D8362713 : D8362713 v2.0 **Date d'édition** : 15/10/2019 Code # n° SDS 8/16

	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures	-
	_			500	
				milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100	
				milligrams	
acétate de benzyle	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100	
				milligrams	
Anisaldéhyde (para-)	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-
				500	
				milligrams	
2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures	-
				500	
				milligrams	
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	7.5 Percent	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	4 heures 0.5	-
Éthada an illin a	Deau Lémon invitant	Llumania		Mililiters	
Éthylvanilline	Peau - Léger irritant	Humain	-	48 heures 10	-
D Limonàno	Dogu Lágar irritant	Lonin		milligrams	
D-Limonène	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 10	-
				Percent	

Conclusion/Résumé

Peau : Provoque une irritation de la peau.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau : May cause an allergic reaction.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
acétate de benzyle	-	3	-
coumarine	-	3	-
D-Limonène	-	3	-

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 9/16

Tératogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Based on available data, the classification criteria are not met.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion: Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles: Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 10/16

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le : Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
FIL,AWICK,VMAG 18 M1 LE US 5913374 3104463 D8362713 (NA)	7523.1	N/A	N/A	N/A	N/A
linalol	2790	5610	N/A	N/A	N/A
acétate de benzyle	2490	N/A	N/A	N/A	N/A
Anisaldéhyde (para-)	1510	N/A	N/A	N/A	N/A
2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol	3600	N/A	N/A	N/A	N/A
Éthylvanilline	1590	N/A	N/A	N/A	N/A
coumarine	293	N/A	N/A	N/A	N/A
D-Limonène	4400	N/A	N/A	N/A	N/A

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
linalol	Aiguë CE50 36.7 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 28.8 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
Éthylvanilline coumarine	Aiguë CL50 87600 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Aiguë CL50 13500 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 56000 µg/l Eau douce	Poisson - Poecilia reticulata	96 heures
D-Limonène	Aiguë CE50 421 μg/l Eau douce Aiguë CE50 688 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures 96 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
linalol	-	62.4 % - Facilement - 28 jours	-	-

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 11/16

12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
linalol	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
linalol	2.84	-	faible
acétate de benzyle	1.96	8	faible
Anisaldéhyde (para-)	1.76	-	faible
2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol	3.25	-	faible
Éthylvanilline	1.58	-	faible
coumarine	1.39	-	faible
D-Limonène	4.38	-	élevée

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 12/16

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Autres informations

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC

: Non disponible.

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) PAIR: pipéronal; Éthylvanilline; Anisaldéhyde (para-); Benzaldéhyde;

2,6-dimethylhept-5-enal

TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** : Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

Class II Substances

: Non inscrit

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals)

: Non inscrit

DEA List II Chemicals

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

SARA 302/304

Code # : 3104463 D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 **Date d'édition** : 15/10/2019 13/16

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4

IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
linalol	≥5 - ≤10	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
acétate de benzyle	≥5 - ≤10	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Anisaldéhyde (para-)	≥1 - ≤5	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol	≥1 - ≤5	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B
Éthylvanilline	≥1 - ≤5	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
coumarine	≤0.1- ≤1.0	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 3
D-Limonène	≤0.1- ≤1.0	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3

Réglementations d'État

Massachusetts : Aucun des composants n'est répertorié.

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: BENZYL ACETATE; ACETIC ACID,

PHENYLMETHYL ESTER

Pennsylvanie : Aucun des composants n'est répertorié.

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

Éléments de l'étiquette

CPSC

Mention d'avertissement : CAUTION
Mentions de danger : EYE IRRITANT.

Mesures de précaution : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Prolonged or frequent skin contact

may cause an allergic reaction. Avoid contact with eyes, skin and clothing. DO NOT

ingest. Wash hands after handling. Contains fragrance oils.

CCCR

Mention d'avertissement : ATTENTION
Mentions de danger : May irritate eyes.

Prolonged or frequent skin contact may cause an allergic reaction.

Mesures de précaution : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Avoid contact with eyes, skin and

clothing. DO NOT ingest. Wash hands after handling.

Autres informations / Recommandations

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 14/16

Autres informations

: If in eyes, rinse eyes with water. Remove any contact lenses and continue to rinse eyes for at least 15 minutes. If on skin, wash area with soap and water. If irritation persists, get medical attention. Discontinue use immediately and get medical attention if a reaction develops. If swallowed, DO NOT induce vomiting. Call a physician or Poison Control Centre immediately.

Recommandations

: DO NOT place fragrance oil bottle or cap on finished wood surfaces or place any object within 12" (30 cm) above warmer. DO NOT place in an area where the unit may be susceptible to hard knocks. DO NOT operate with wet hands or metal objects. DO NOT obstruct or block air flow from unit. DO NOT use in small, confined pet areas without adequate ventilation. DO NOT place near a source of heat or direct sunlight.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Légende des abréviations

Date d'édition : 15/10/2019

Code # : 3104463_D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0 Date d'édition : 15/10/2019 15/16

16. Autres informations

Date de publication

précédente

: 30/04/2019

Version

2.0

Élaborée par

: Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Date d'édition : 15/10/2019 16/16 Code # : 3104463 D8362713 n° SDS : D8362713 v2.0